

Le compostage domestique!

Pourquoi composter, il existe de nombreuses raisons pour vous inciter à composter : réduction du volume des déchets, le compost est un excellent engrais naturel, réduction de la pollution de l'air des sites d'enfouissement et pour diminuer les coûts reliés à l'enfouissement, etc. Le compostage domestique est une méthode tout appropriée pour le faire.

Les résidus sont déposés dans un contenant d'au moins 1mètre cube (1m par 1m par 1m) et muni d'un couvercle. Ce dernier empêchera les animaux d'avoir accès au contenu et protégera contre l'humidité excessive. Le contenant choisi devra être bien aéré afin de laisser circuler l'air et être déposé directement au sol (sans fond). Il existe des contenants tout prêt vendu dans certaines quincailleries, mais vous pouvez faire le vôtre avec une poubelle perforée sans fond, un enclos grillagé, en utilisant des « palettes de transports » usagées ou encore d'en faire un avec du bois et du grillage métallique.

Ce qui importe avec le compostage est d'avoir un juste équilibre entre les matières « vertes » qui sont riches en azote et les matières « brunes » qui, elles sont riches en carbone. Un compost bien équilibré ne dégage pas d'odeur.

Exemples de matières vertes : reste de fruits et de légumes, rognures de gazon fraîches et sans pesticides (sèches et en petites quantités seulement), coquilles d'œuf.

Exemples de matières brunes : feuilles d'arbres séchées, paille, foin, sciures de bois, brindilles, marc de café et sachets de thé (filtre inclus), terre, pain , riz, pâtes alimentaires, écales de noix et noyaux, papier.

Certaines matières sont à éviter telles que les produits laitiers, les briquettes de BBQ, les viandes, les poissons, les os, les huiles et graisses, les feuilles de rhubarbe, les excréments d'animaux et les mauvaises herbes montées en graine ou rampantes.

Pour que la matière puisse se décomposer adéquatement, il doit y avoir la présence de 3 composantes soient la chaleur, l'air et l'eau. La chaleur fait en sorte que les éléments se décomposent. Or, les éléments entreposés au composteur l'hiver ne commencent leur décomposition qu'à compter du printemps suivant. L'air est la nourriture des bactéries et des champignons responsables de la décomposition. Il faut donc aérer le compost en le retournant. L'humidité doit être suffisamment élevée pour maintenir une bonne décomposition sans être trop élevée afin de ne pas y nuire. Si le tas est trop sec, arrosez-le et s'il est trop humide, ajoutez-y des matières sèches comme des feuilles mortes.

Le compost débuté au printemps sera prêt à être utilisé au printemps suivant. Il est prêt quand sa couleur est foncée, la matière est friable et la plupart des matières est méconnaissable. Le pH devrait se situer entre 6.8 et 7.2. Le compost peut être utilisé dans les plates-bandes, les semis et les plantations.

Ce sujet vous intéresse? Une démonstration de compostage aura lieu mardi le 19 juin à 19 : 00 au garage municipal de Sainte-Thècle au 1951, St-Georges en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

RAPPEL : Les piscines à parois souples, la réglementation s'applique !

N'oubliez pas avant de procéder à l'installation de votre piscine à parois souples (communément appelées piscines gonflables) qu'un permis est nécessaire. Ce type de piscine est soumis à la même réglementation qu'une piscine hors-terre conventionnelle. Si les parois de la piscine sont inférieure à 1,2 mètre de hauteur, une clôture doit être érigée au pourtour de la piscine.

Il ne faut pas négligez non plus de s'assurer d'un système de protection pour empêcher l'accès à la piscine lorsqu'il n'y a pas de surveillance.

À bientôt !

Katy, votre inspecteur en bâtiment et environnement